

Les hauts revenus en Suisse depuis 1980: répartition et mobilité

Isabel Martinez¹

¹ Université de Saint-Gall

Social Change in Switzerland N°11

Novembre 2017

La série **Social Change in Switzerland** documente, en continu, l'évolution de la structure sociale en Suisse. Elle est éditée conjointement par le Centre de compétences suisse en sciences sociales ([FORS](#)), le Life Course and Inequality Research Centre de l'Université de Lausanne ([LINES](#)) et le NCCR LIVES ([LIVES](#)). Le but est de retracer le changement de l'emploi, de la famille, des revenus, de la mobilité, du vote ou du genre en Suisse. Basées sur la recherche empirique de pointe, elles s'adressent à un public plus large que les seuls spécialistes.

Editeur responsable

Daniel Oesch LINES/LIVES, Université de Lausanne

Comité éditorial

Felix Bühlmann, LINES/LIVES, Université de Lausanne

Franziska Ehrler, FORS

Dominique Joye, LINES/LIVES, Université de Lausanne

Mailys Korber, LINES/LIVES, Université de Lausanne

Pascal Maeder LIVES, Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)

Emmanuelle Marendaz Colle, LIVES

Monika Vettovaglia, FORS

Boris Wernli, FORS

Traduction française :

Xplanation

FORS

Géopolis

1015 Lausanne

www.socialchangeswitzerland.ch

Contact: info@socialchangeswitzerland.ch

Référence électronique

I. Martinez, Les hauts revenus en Suisse depuis 1980: répartition et mobilité. *Social Change in Switzerland*. DOI: 10.22019/SC-2017-00007

Droit d'auteur



Creative Commons: Attribution CC BY 4.0. Cette licence permet aux autres de distribuer, remixer, arranger, et adapter votre œuvre, même à des fins commerciales, tant qu'on vous accorde le mérite de la création originale en citant votre nom.

Résumé

Depuis 20 ans, les hauts revenus augmentent en Suisse. Le centile le plus riche des contribuables dispose de plus de 10% du revenu total. Même la crise financière internationale de 2008-2009 n'a pu interrompre la tendance mondiale d'augmentation des hauts revenus. Celle-ci est particulièrement marquée chez les super-riches, le top 0,01% ou les 450 contribuables les plus riches. Alors que la part du revenu du premier décile le plus riche, et aussi du premier centile le plus riche, est restée relativement stable à long terme, le top 0,01% des plus riches a connu une nette hausse de ses revenus. Peu d'études ont été effectuées sur la durée pendant laquelle les plus hauts revenus restaient au sommet. Si la mobilité des revenus avait augmenté, alors la hausse des inégalités serait à relativiser. Le présent article montre, à l'aide de données de l'AVS, que la mobilité des revenus a augmenté pendant les années 1980, mais est restée stable depuis le milieu des années 1990. La hausse observée des inégalités n'a donc pas été compensée par une plus grande mobilité des revenus. Les personnes nées à l'étranger représentent environ un tiers du premier centile. Les femmes, en revanche, sont fortement sous-représentées dans le premier centile avec moins de 10%.

Introduction

Les questions de répartition ont toujours le vent en poupe. Depuis le tournant du millénaire, les économistes se sont intéressés de plus en plus aux questions d'inégalité des revenus et des actifs, le plus célèbre d'entre eux étant Thomas Piketty (2001, 2014). Au moins depuis la crise financière de 2008, ce thème ne peut plus être exclu du discours politique. Des organisations plutôt favorables à la libéralisation des marchés, comme le FMI et l'OCDE, ont identifié l'inégalité croissante comme un problème pour la société et une croissance économique durable (voir OCDE, 2008, 2012, 2015, Ostry et al. 2014). L'attention se concentre de plus en plus sur les plus hauts revenus. En Suisse, cela s'est traduit par des initiatives populaires comme l'initiative Minder ou l'initiative 1:12, qui visaient toutes deux un plafonnement des salaires les plus élevés. La Grande-Bretagne a recouru à une taxe de 50% sur les bonus. En France, le taux d'imposition des revenus supérieurs à un million d'euros a été augmenté à 75% au cours du dernier quinquennat. Parallèlement, une abondante littérature s'est développée dans la recherche économique sur l'évolution à long terme des hauts revenus dans les différents pays au cours du dernier siècle (voir recueils Atkinson et Piketty 2007, 2010, ainsi qu'Alvaredo et al. 2017). Ces études montrent une tendance à une inégalité croissante, même s'il reste de grandes différences dans la concentration des revenus à l'extrémité supérieure de la distribution. Parmi les économies développées, les hauts revenus sont le plus fortement concentrés aux États-Unis, suivis par la Grande-Bretagne et le Canada.

La mobilité des revenus des personnes à hauts revenus est cependant un sujet qui n'a pas fait l'objet de beaucoup de recherches jusqu'à présent. Nous savons que les hauts revenus augmentent, mais combien de temps quelqu'un peut-il se maintenir au sommet de la pyramide des revenus? La mobilité des revenus dans les tranches supérieures a-t-elle augmenté avec la hausse des hauts revenus? Si tel est le cas, l'inégalité des « revenus perçus pendant une vie » n'a pas forcément augmenté, et les craintes que les plus riches le deviennent encore plus seraient à relativiser. Ma contribution examine cette question de façon approfondie. Les analyses présentées reposent sur des statistiques de l'AVS de 1981 à 2010 et permettent, pour la première fois, un examen de la mobilité des revenus dans l'ensemble de la Suisse sur une période de 30 ans. Les chiffres montrent que la mobilité a un peu augmenté pendant les années 1980, mais est restée stable depuis le milieu des années 1990. La mobilité des revenus n'a donc pas compensé l'inégalité croissante, en particulier celle des hauts revenus. De plus, les données de l'AVS permettent d'étudier, pour la première fois, la proportion des femmes et des étrangers ainsi que l'importance des indépendants parmi les plus hauts revenus. Les femmes sont encore fortement sous-représentées, contrairement aux personnes nées à l'étranger. La part de ces derniers a presque doublé depuis la fin des années 1990 et se situe nettement au-dessus de la moyenne de l'ensemble de la population.

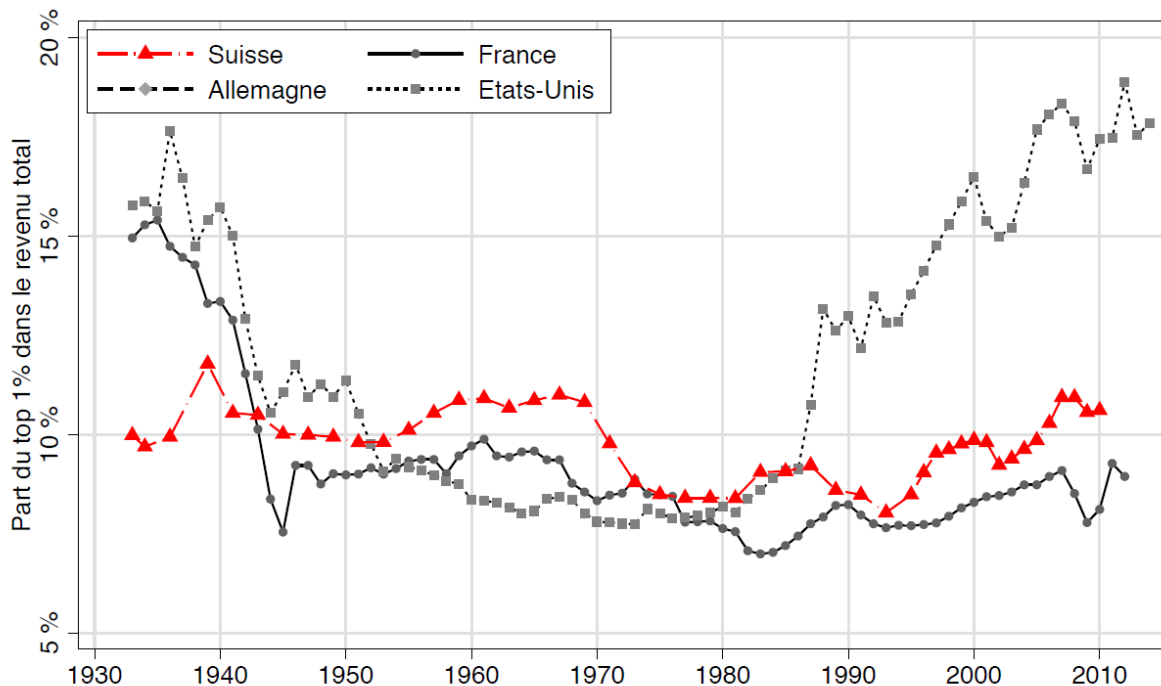
Vous trouverez d'abord une vue d'ensemble de l'évolution des hauts revenus en Suisse. Les résultats de la mobilité des revenus en Suisse de 1981 à 2010 constituent l'élément central de cet article. Nous étudierons ensuite plus en détail la composition des effectifs des personnes à hauts revenus.

Évolution des hauts revenus en Suisse

Les hauts revenus ont continué à augmenter en Suisse au cours des dernières années. R. Föllmi et I. Martinez (2016, 2017) mettent en évidence cette évolution à long terme pour la Suisse. Certes, la concentration des revenus n'atteint pas des proportions américaines, mais la tendance haussière est également manifeste dans le pays. Des études scientifiques documentent l'évolution des hauts revenus dans différents pays, ce qui permet d'effectuer des comparaisons. La mesure habituellement utilisée est la part du revenu total représentée par le centile des contribuables les plus riches. Le graphique 1 montre l'évolution étonnamment stable en Suisse à long terme en comparaison internationale. Le centile le plus riche des contribuables a disposé en moyenne de 9,8% du revenu total sur l'ensemble de la période. Il est d'autant plus intéressant de noter que la Suisse n'a pas non plus été épargnée par la dernière tendance haussière. Celle-ci est particulièrement marquée chez les super-riches, le top 0,01% ou les 450 contribuables les plus riches (graphique 2). Alors que le premier

décile le plus riche ainsi que le premier centile le plus riche présentent une évolution à long terme relativement stable, le top 0,01% des plus riches a assisté à une nette hausse de ses revenus. Le même phénomène est observé aux États-Unis ainsi qu'en France (voir Godechot 2012).

Figure 1. Part du revenu du centile supérieur (top 1%) en comparaison internationale

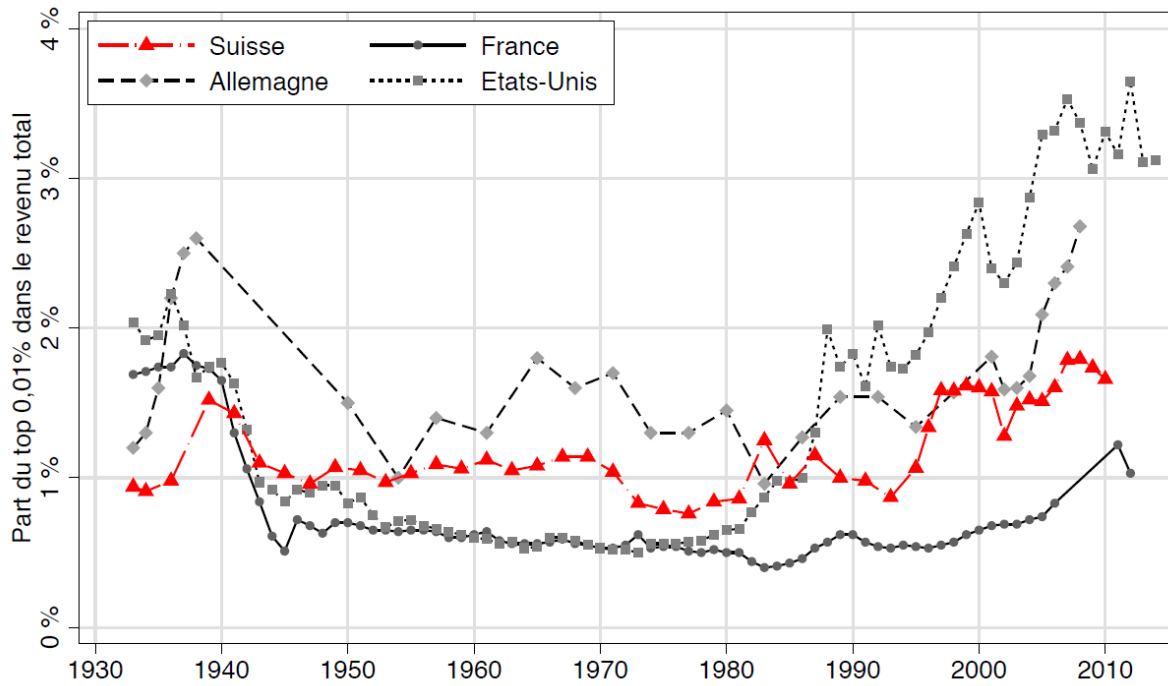


Source: Föllmi et Martínez (2016), Alvaredo et al. (2017)

Hormis l'évolution des revenus totaux issus de données fiscales, qui contiennent des revenus du capital provenant de dividendes ou de biens immobiliers gérés, l'évolution des revenus du travail est aussi très intéressante. Ceux-ci constituent la principale source de revenus pour la grande majorité de la population. Aux États-Unis, les revenus du travail ont gagné en importance chez les bénéficiaires de hauts revenus. Comme le montre le graphique 3, les revenus du premier centile et du top 0,1% des plus riches des employés et indépendants ont également augmenté en Suisse depuis les années 1990. En 2010, le centile le mieux payé des employés a reçu 8% de l'ensemble du revenu du travail soumis à l'AVS. La hausse des hauts revenus se reflète également dans le seuil que l'on doit dépasser pour faire partie du premier centile. En 2010, il fallait un revenu brut de CHF 315 000. En 1981, il suffisait de CHF 123 000, ce qui correspondrait à CHF 214 000 en 2010 après correction de l'inflation.

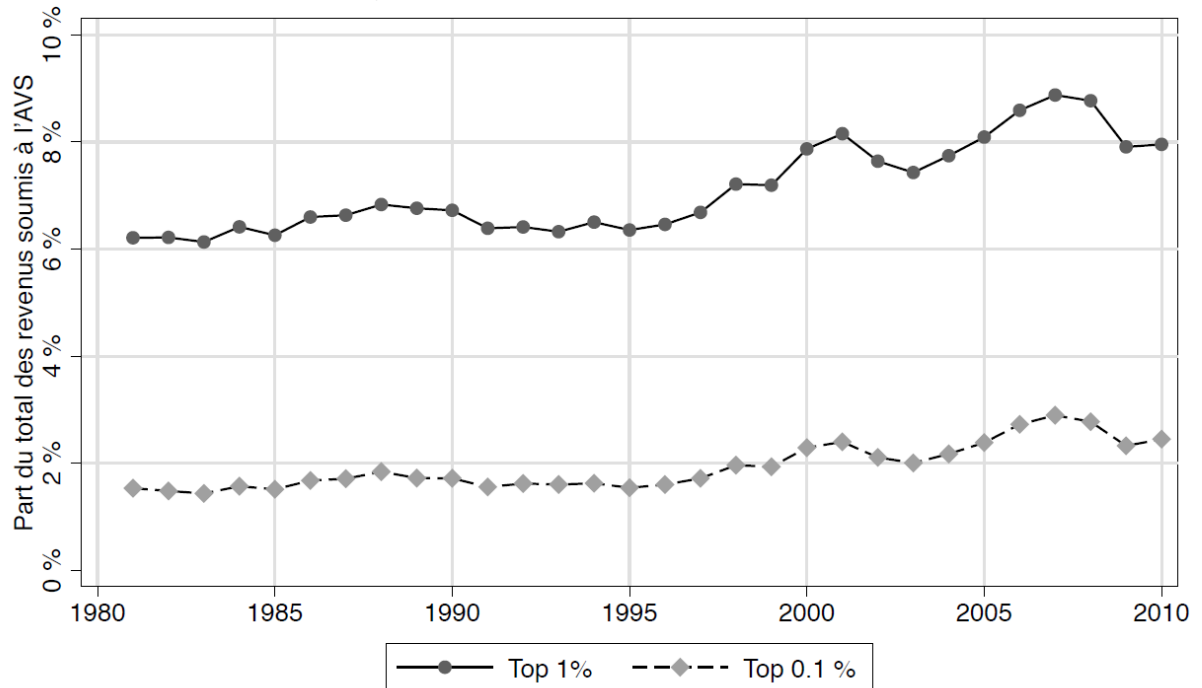
En ce qui concerne les raisons de la hausse des hauts revenus, différents facteurs ont été évoqués dans la littérature économique, par exemple l'imposition plus faible des hauts revenus (Piketty, Saez, Stantcheva, 2014), les changements technologiques et la hausse associée de la taille moyenne des entreprises, qui favorise en particulier les meilleurs talents et les hauts revenus (Gabaix et Landier, 2008), les marchés plus grands grâce à la mondialisation croissante (Mankiw 2013) ou l'influence des pratiques de rémunération des branches individuelles comme le secteur financier (Godechot 2012). Les économistes ne s'accordent pas à désigner un facteur unique décisif, et il est probable que toutes ces influences jouent conjointement un rôle.

Figure 2. Part du revenu du top 0,01% en comparaison internationale



Source: Föllmi et Martínez (2016), Alvaredo et al. (2017)

Figure 3. Part du premier centile supérieur (top 1%) et du top 0,1% des revenus totaux du travail (tous les revenus soumis à l'AVS)



Source: Föllmi et Martínez (2016), données issues des statistiques de l'AVS

Mobilité des revenus: combien de temps les hauts revenus se maintiennent-ils au sommet?

L'évolution décrite des hauts revenus en Suisse offre à chaque étape un instantané de l'inégalité. La proportion des hauts revenus et d'autres mesures de l'inégalité, comme l'indice de Gini souvent utilisé, mesurent la répartition à un moment donné. Lorsqu'elles sont mesurées annuellement, elles indiquent comment les revenus les plus élevés ont évolué au fil du temps par rapport à l'ensemble des revenus. Ces chiffres ne révèlent cependant rien de l'évolution des revenus individuels. Par conséquent, nous ignorons si ce sont chaque année les mêmes personnes qui constituent le premier centile ou si ce groupe des hauts revenus se recompose chaque année, comme la clientèle d'un hôtel de luxe qui se renouvelle.

Une analyse de l'évolution de l'inégalité en Suisse devrait donc également mesurer ces évolutions au niveau individuel, à savoir la mobilité des revenus. Si la probabilité de parvenir à entrer dans le premier centile augmente pendant une période où la concentration annuelle des revenus est en hausse, alors la répartition des «revenus de toute une vie» pourrait demeurer inchangée. La hausse des hauts revenus annuels serait, dans ce cas, l'expression d'un risque plus élevé en matière de revenus pour ceux qui gagnent le plus. Peut-être que l'économie et le marché du travail ont tellement évolué et accéléré que ceux qui gagnent le plus se retrouvent sur un siège éjectable et pas dans un fauteuil de direction confortable. Les revenus extrêmement élevés ne seraient au contraire plus garantis que pendant une période limitée.

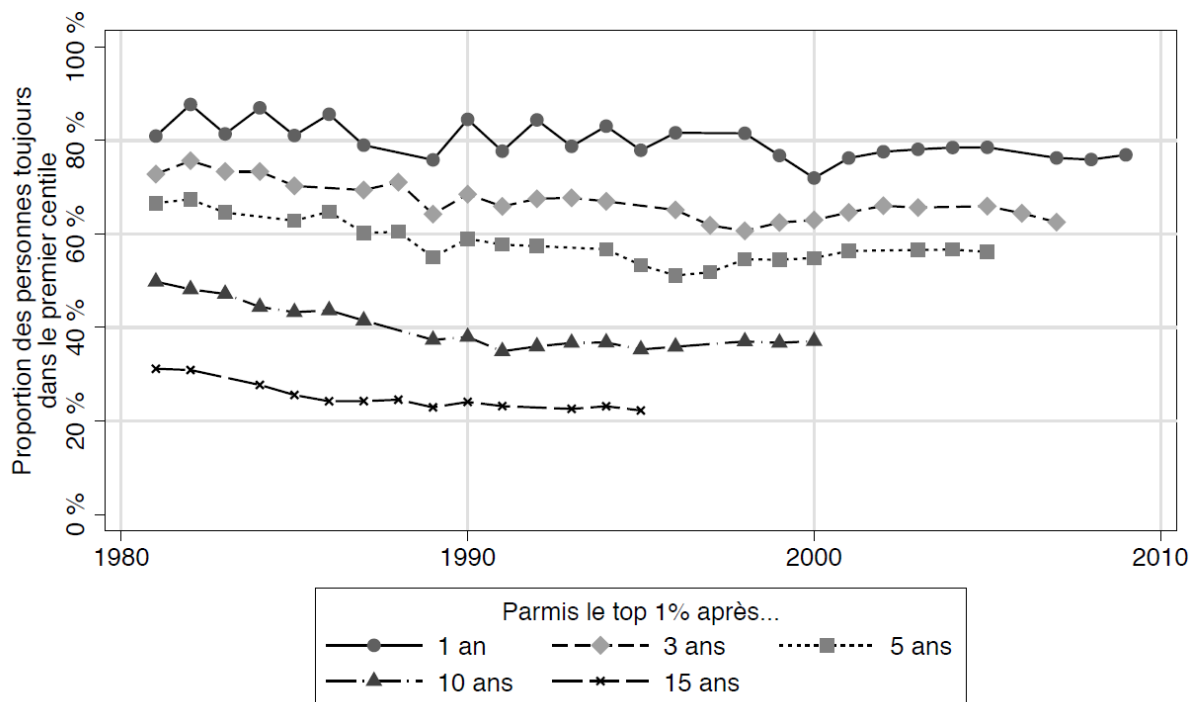
Une mesure couramment utilisée pour la mobilité des revenus au sommet de la distribution est le taux de « survivants » dans un groupe de revenus déterminé après une période de cinq ans, par exemple. Plus la persistance dans un groupe est faible, plus la mobilité est élevée. Le graphique 4 montre la part des hauts revenus qui figurent toujours dans le premier centile après plusieurs années¹. Environ 80% des hauts revenus d'une année se retrouvent à nouveau dans le premier centile l'année suivante. Pour le premier décile, ce taux atteint même 90%. Au fil du temps, la probabilité d'apparaître à nouveau au sommet de la distribution diminue. Parmi ceux qui figuraient dans le premier centile en 2000, seuls 37% se retrouvent encore dans ce groupe de revenus dix ans plus tard (cette statistique n'impose pas qu'une personne ait figuré sans interruption dans le premier centile). Pendant les années 1980, cette valeur était encore supérieure à 40%. La mobilité des revenus a donc augmenté pendant les années 1980, notamment à long terme sur des périodes de dix ou quinze ans. Depuis la fin des années 1990, c'est-à-dire depuis la hausse observée des hauts revenus, elle est cependant restée stable.

En ce qui concerne les femmes, la durée de présence dans le premier centile a été constamment inférieure à la moyenne. Les mêmes raisons qui conduisent à une faible proportion de femmes dans le premier centile réduisent également leur probabilité d'y perdurer: travail à temps partiel, travail familial, interruptions de l'activité professionnelle et choix de certains domaines professionnels. Grâce à la hausse de la mobilité, notamment pendant les années 1980, cette différence entre les sexes avait certes diminué, mais elle n'a pas entièrement disparu.

Compte tenu des différences entre les bases de données et les concepts retenus pour définir les revenus, les mesures de la mobilité ne sont que partiellement comparables entre les pays. Les critères suivants sont toutefois caractéristiques: la mobilité est à son niveau le plus faible à l'extrémité inférieure et à l'extrémité supérieure de la distribution. En règle générale, elle est plus élevée à l'extrémité inférieure de la distribution que pour les hauts revenus. Il est donc plus probable de monter lorsque l'on est tout en bas que de chuter lorsque l'on est tout en haut. Par contre, aucune étude à long terme n'a constaté récemment de hausse importante de la mobilité (voir Jäntti et Jenkins, 2015; Garner et al., 2016).

¹ La condition n'est pas que ces personnes figurent aussi dans le premier centile pendant chaque année intermédiaire. Cette convention s'est diffusée dans la littérature économique parce que dans d'autres pays, les données ne sont pas toujours disponibles pour chaque année.

Figure 4. Persistance dans le premier centile (top 1%) des salariés après un à quinze ans



Source: statistiques de l'AVS, propres calculs.

Lecture: à peine 40% des personnes qui figuraient en 2000 dans le premier centile des bénéficiaires de revenus étaient encore dans ce groupe de revenus dix ans plus tard (sans pour autant avoir figuré dans ce groupe pendant chaque année intermédiaire).

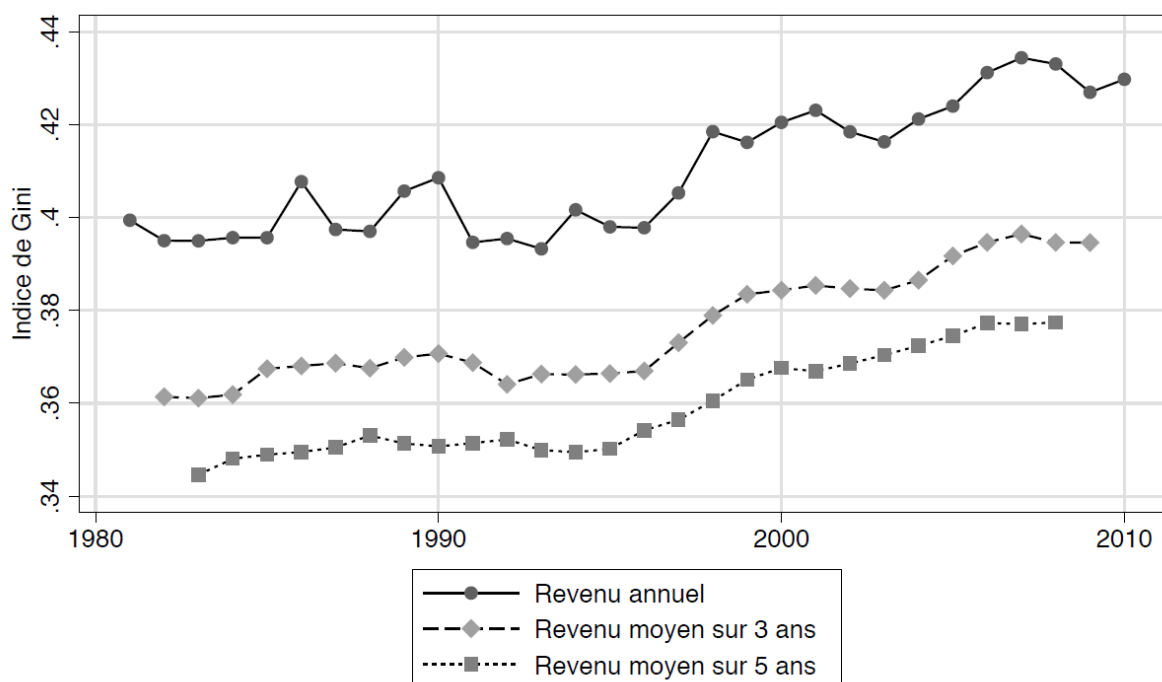
Les mesures de la mobilité prises en compte ici se limitent aux revenus du travail des personnes individuelles. Le revenu du ménage, comme nous le mesurons par exemple avec des données fiscales, comprend également des revenus du capital et des transferts sociaux, ainsi que les revenus du conjoint. Les ménages avec des revenus du travail élevés obtiennent en général des revenus du capital plus élevés, et le revenu du conjoint est aussi corrélé positivement. Dans le cadre d'une étude avec des données fiscales du canton de Zurich, P. Moser (2013) trouve que 47% du premier centile de l'ensemble des contribuables de 2001 apparaissent dans le même groupe en 2010 (sans prise en compte du patrimoine). Cette valeur est supérieure de dix points de pourcentage à la valeur mesurée pour la même période avec des données de l'AVS. La littérature économique indique que la Suisse ne présente pas de taux de mobilité plus élevé en comparaison internationale.

Mobilité des revenus et inégalité

Le degré de réduction des inégalités généré par la mobilité des revenus peut être mesuré à l'aide de l'indice de Gini. Un indice de Gini (hypothétique) de 1 signifie une inégalité maximale: une personne de la société dispose de l'ensemble des revenus, toutes les autres ont un revenu nul. Si toutes les personnes ont le même revenu, il n'existe en revanche aucune inégalité de revenu et l'indice de Gini s'élève à 0. Si, à la place du revenu annuel, on utilise le revenu moyen de la même personne sur trois ou cinq ans comme base du calcul de l'indice de Gini, les revenus exceptionnellement faibles ou élevés d'une année ont un impact moins important. Les fluctuations de revenu qui apparaissent en raison d'un bonus unique ou de pertes de gain pendant une formation sont ainsi lissées et réparties sur plusieurs années. Le graphique 5 montre des indices de Gini sur la base du revenu annuel et du revenu moyen sur trois et cinq ans. Comme prévu, l'indice de Gini des salaires bruts baisse ainsi d'environ 8% et 12% respectivement. Lorsqu'elle est mesurée sur plusieurs années, l'inégalité est

donc plus faible. La mobilité des revenus n'a cependant pas permis d'enrayer la hausse de l'inégalité. L'indice de Gini des salaires AVS moyens sur cinq ans a ainsi augmenté de 9% entre 1981 et 2010².

Figure 5. Indice de Gini des revenus annuels et revenus moyens



Source: statistiques de l'AVS, propres calculs.

Lecture: le graphique montre l'indice de Gini pour le revenu annuel ainsi que pour des revenus moyens sur plusieurs années. Dans ce cas, le revenu est calculé uniquement sur une moyenne de trois ans (ou cinq ans). L'année 1990, par exemple, est donc évaluée sur la base des revenus des années 1989-1991 (ou 1988-1992). Ces revenus moyens sont ensuite utilisés pour recalculer l'indice de Gini.

Qui sont les personnes qui gagnent le plus en Suisse?

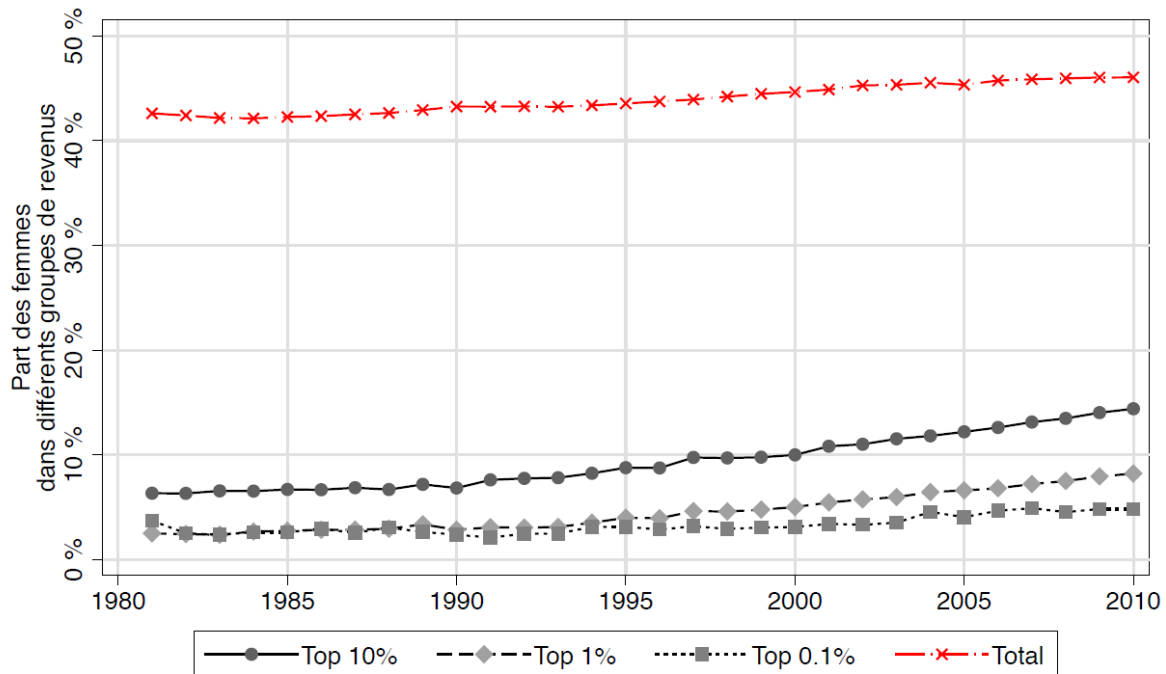
Pour figurer dans le premier centile en 2010, il fallait atteindre un revenu brut de CHF 315 000. Un revenu de CHF 126 000 suffisait pour figurer dans le premier décile. Jusqu'à présent, on ne connaissait pas vraiment les caractéristiques personnelles comme le sexe ou la nationalité de ces personnes à hauts revenus. Comme un contribuable ne correspond pas obligatoirement à une personne individuelle dans les statistiques fiscales, mais qu'il peut aussi s'agir d'un couple imposé conjointement, les données fiscales ne conviennent pas, par exemple, pour étudier les différences entre les sexes. Les données des statistiques de l'AVS permettent, pour la première fois, de montrer comment se compose le groupe des personnes à hauts revenus.

Le résultat le plus évident est que les femmes sont fortement sous-représentées dans le décile le mieux payé, et encore plus dans le centile le mieux payé. Même si les femmes représentaient environ 46% de la population active dans les statistiques de l'AVS, leur part dans le premier décile s'élevait à tout juste 14% (graphique 6). Certes, la proportion des femmes dans le premier décile a augmenté au fil du temps, mais elle se situait encore à un faible taux de 8% dans les années 1980. Au sommet de la distribution des revenus, les femmes sont pourtant toujours fortement sous-représentées et n'ont guère gagné de terrain. Ainsi, en 2010, il n'y avait que 4,2% de femmes dans le top 0,1% (qui correspond aux 4300 actifs les mieux payés). En d'autres termes, pour une seule

² Dans les statistiques de l'AVS, il n'est pas possible de corriger pour le temps partiel. Une partie de la hausse de l'indice de Gini des salaires bruts devrait par conséquent également être imputée à l'augmentation du travail à temps partiel.

femme gagnant des hauts revenus, il y avait 24 hommes. Les raisons de ce faible nombre de femmes dans le segment des hauts revenus sont diverses et ont été largement débattues dans la littérature économique³.

Figure 6. Part des femmes dans la population active et dans différents groupes de hauts revenus.



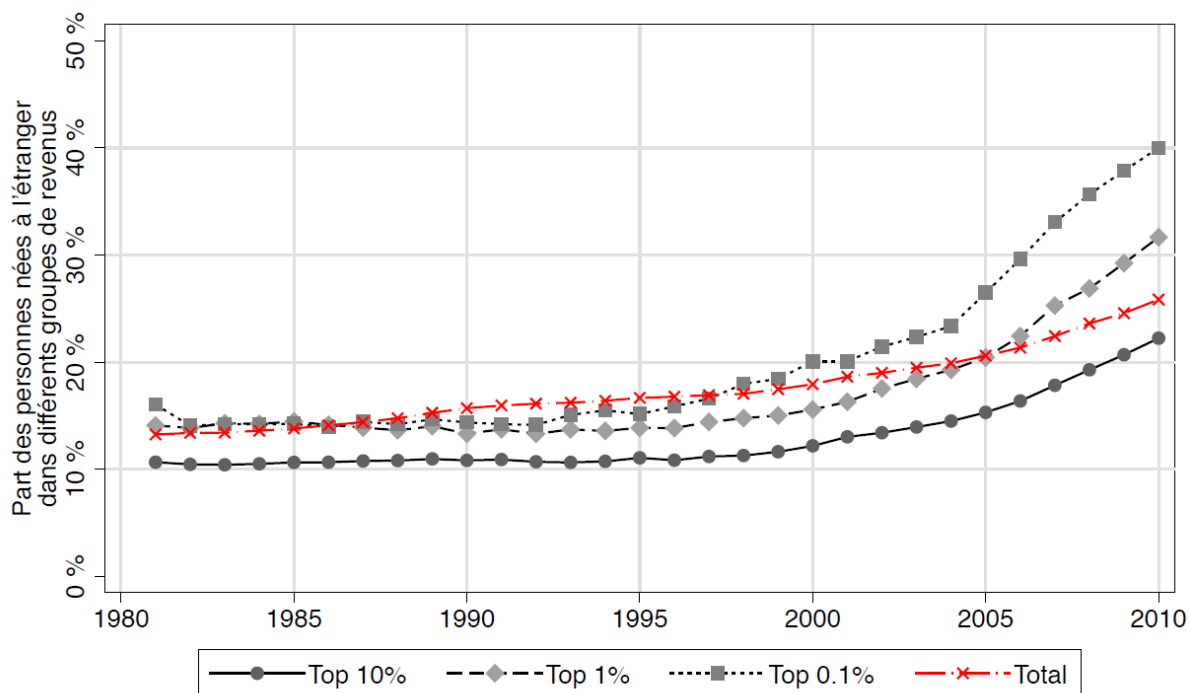
Source: statistiques de l'AVS, propres calculs.

La proportion des personnes actives nées à l'étranger au sommet de la pyramide des revenus montre un tableau complètement différent. Ces personnes ont été constamment bien représentées par rapport à leur part dans la population de base des assujettis à l'AVS. Depuis la fin des années 1990, on observe cependant une nette hausse. Contrairement aux femmes, cette augmentation est de loin plus élevée pour les catégories de revenus supérieures. Ainsi, en 2010, 40% des personnes du top 0,1% des plus hauts revenus étaient nées à l'étranger (graphique 7). Globalement, seuls 26% des actifs étaient nés à l'étranger pendant la même année. Ces chiffres traduisent la forte orientation internationale de l'économie suisse au cours des vingt dernières années. La Suisse accueille 36 entreprises multinationales. Par rapport à la population et donc à la taille de l'économie, seuls les Pays-Bas affichent un nombre aussi élevé. Il faut y ajouter un grand nombre d'entreprises et sociétés étrangères à statut particulier (sociétés holding, de domicile et mixtes) sises en Suisse. Elles augmentent la demande en professionnels étrangers. Dans le même temps, le climat fiscal traditionnellement favorable fait de la Suisse un lieu attrayant pour une main-d'œuvre étrangère très qualifiée⁴.

³ La littérature économique avance différentes raisons pour la sous-représentation des femmes dans les postes supérieurs: interruptions de carrière pour fonder une famille, plus grand recours au travail à temps partiel, choix de certaines professions ou branches, recrutement en fonction du sexe par rapport à la concurrence sur le lieu de travail (Niederle et Vesterlund, 2007), conception de la procédure de sélection, effets sociaux de réseau (Ginalski, 2016; Ioannides et Datcher Loury, 2004), et parti pris (inconscient) qui privilégie les hommes lors de la procédure de recrutement (Goldin et Rouse, 2000).

⁴ Les indépendants sont également très bien représentés parmi les bénéficiaires de hauts revenus. Sur l'ensemble de la période, leur part dans les hauts revenus variait de 5% à 20%, soit deux fois supérieure à celle de l'ensemble de la population active. Leur part est encore plus élevée dans le premier centile et le top 0,1%. Toutefois, une tendance à la baisse peut être observée. Cette tendance a commencé en 1997, précisément l'année pendant laquelle la réforme de l'imposition des sociétés I a été adoptée. Il est probable qu'une partie

Figure 7. Part des étrangers dans la population active et dans différents groupes de hauts revenus.



Source: statistiques de l'AVS, propres calculs.

Conclusion

La hausse récente de l'inégalité des revenus est due avant tout à la hausse des salaires des personnes les mieux payées. Cette augmentation n'a pas été compensée par une mobilité accrue des revenus. Environ 80% du premier centile sont encore dans ce groupe au bout d'un an. 10 ans plus tard, 37% de ces personnes se trouvent toujours dans le premier centile. L'inégalité des revenus moyens calculés sur plusieurs années a donc également augmenté. L'exploitation des statistiques de l'AVS montre par ailleurs que les femmes sont fortement sous-représentées dans les groupes supérieurs. Même si les femmes représentent 46% de la population active, la part des femmes dans le premier centile était inférieure à 10% en 2010. Les personnes nées à l'étranger sont par contre surreprésentées: elles représentent un tiers du premier centile.

Pendant longtemps, les économistes ont considéré l'inégalité des revenus comme un mal nécessaire pour maintenir l'activité économique. L'inégalité créait à leurs yeux l'incitation nécessaire pour permettre à un ouvrier non qualifié de s'élever au rang de millionnaire en travaillant dur. De ce point de vue, l'inégalité des revenus va de pair avec la mobilité des revenus (Garnero et al. 2016). Depuis lors, l'inégalité – et notamment la concentration des hauts revenus – a atteint des dimensions qui ont relancé parmi les économistes le débat sur l'efficacité et la répartition.

des indépendants autrefois très prospères soient passés à un emploi salarié, au moins de manière formelle, grâce à une modification de la structure juridique, par exemple en devenant une SA. Pour des groupes professionnels comme les médecins et les avocats, il semble exister au moins des preuves anecdotiques de cette situation.

Bibliographie

- Alvaredo, F, Atkinson, A.B., Piketty, T., Saez E., et Zucman, G. (2017). «The World Wealth and Income Database». <http://www.wid.world>.
- Atkinson, A. B. et Piketty, T. (2007) *Top Incomes over the Twentieth Century: A Contrast Between European and English-Speaking Countries*, Oxford University Press, Oxford.
- Atkinson, A. B. et Piketty, T. (2010) *Top Incomes: A Global Perspective*, Oxford University Press, Oxford.
- Atkinson, A.B., Piketty, T., et Saez E. (2011) «Top Incomes in the Long Run of History», *Journal of Economic Literature* , 49(1), 2011, 3-71.
- Föllmi, R. et Martínez, I. (2016) «Volatile Top Income Shares in Switzerland? Reassessing the Evolution Between 1981 and 2010», *Review of Economics and Statistics*, à paraître.
- Föllmi, R. et Martínez, I. (2017) «Die Verteilung von Einkommen und Vermögen in der Schweiz», *UBS Center Public Papers*, n° 6, novembre 2017.
- Garnero, A., Hijzen, A. et Martin, S. (2016) «More unequal, but more mobile? Earnings inequality and mobility in OECD countries», Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations n° 177.
- Ginalski, S. (2016), «Frauen an der Spitze schweizerischer Grossunternehmen: Eine historische Analyse der Geschlechterungleichheiten», *Social Change in Switzerland*, n° 7.
- Goldin, C., et Rouse, C. (2000). «Orchestrating Impartiality: The Impact of 'Blind' Auditions on Female Musicians», *American Economic Review*, 90(4), p. 715-741.
- Godechot, O. (2012) «Is finance responsible for the rise in wage inequality in France?», *Socio-Economic Review*, 10(3), p. 447–470.
- Ioannides, Y. M., et Datcher Loury, L. (2004). «Job information networks, Neighborhood Effects, and Inequality», *Journal of Economic Literature*, 42(4), p. 1056-1093.
- Jäntti, M. et Jenkins, S.P. (2015) «Income Mobility», dans : *Handbook of Income Distribution*, Vol 2B, Elsevier B.V., p. 807–935.
- Mankiw, N. G. (2013) «Defending the One Percent», *Journal of Economic Perspectives*, 27(3), p. 21–34.
- Moser, P. (2013) «Wie durchlässig ist die Gesellschaft?» *Statistik.info* 2013/08, Office de la statistique du canton de Zurich.
- Niederle, M., et Vesterlund, L. (2007). «Do women shy away from competition? Do men compete too much?», *Quarterly Journal of Economics*, 122(3), p. 1067-1101.
- OCDE (2008) *Growing Unequal? Income Distribution and Poverty in OECD Countries*, Les Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2012) *Divided We Stand: Why Inequality Keeps Rising*, Les Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015) *In It Together: Why Less Inequality Benefits All*, Les Éditions de l'OCDE,
- Ostry, J.D., Berg, A., et Tsangarides, C.G. (2014). *Redistribution, Inequality, and Growth*. Fonds monétaire international.
- Piketty, T. (2001). *Les hauts revenus en France au XX^e siècle*. Grasset, Paris.
- Piketty, T. (2014) *Le Capital au XXI^e siècle*. Munich, Beck C. H.

Série *Social Change in Switzerland* : précédents numéros

Transformation des élites en Suisse

Felix Bühlmann, Marion Beetschen, Thomas David, Stéphanie Ginalski & André Mach

N°1, Juillet 2015

L'évolution des inégalités de revenus en Suisse

Ursina Kuhn & Christian Suter

N°2, Octobre 2015

Aspirations professionnelles des jeunes en Suisse : rôles sexués et conciliation travail/famille

Lavinia Gianettoni, Carolina Carvalho Arruda, Jacques-Antoine Gauthier, Dinah Gross & Dominique Joye

N°3, Novembre 2015

Le vote ouvrier en Suisse, 1971-2011

Line Rennwald & Adrian Zimmermann

N°4, Février 2016

Mobilité sociale au 20e siècle en Suisse : entre démocratisation de la formation et reproduction des inégalités de classe

Julie Falcon

N°5, Mai 2016

Quelles perspectives d'emploi et de salaire après un apprentissage ?

Maïlys Korber & Daniel Oesch

N°6, Juin 2016

Les femmes à la tête des grandes entreprises suisses : une analyse historique des inégalités de genre

Stéphanie Ginalski

N°7, Novembre 2016

Les inégalités scolaires en Suisse

Georges Felouzis & Samuel Charmillot

N°8, Avril 2017

Du boom de l'après-guerre au miracle de l'emploi – la forte diminution du temps de travail en Suisse depuis 1950

Michael Siegenthaler

N°9, Juin 2017

Le travail des mères en Suisse: évolution et déterminants individuels

Francesco Giudici & Reto Schumacher

N°10, Octobre 2017